

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous informons que la procédure correcte de collecte des urines de 24 heures est la suivante :

- ✓ se procurer un récipient de collecte d'urine de 24 heures (bidon) : ces bidons contiennent normalement 2,5 litres d'urine, si on le retient nécessaire, se procurer un deuxième bidon ;
- ✓ éliminer les premières urines du matin ;
- ✓ commencer la collecte directement dans le bidon à partir de la deuxième miction jusqu'à la première miction du lendemain matin ;
- ✓ conserver le récipient dans un endroit frais tout au long de la journée ;
- ✓ lorsque la collecte est terminée, noter le volume de toute la collecte sur le bidon : **il est très important que toute l'urine des 24 heures soit collectée**
- ✓ se rendre le jour même de la fin de la collecte à la Réception centrale pour l'enregistrement, puis **déposer le bidon**, dûment marqué non seulement du volume de l'ensemble de la collecte (voir point précédent) mais aussi du nom, du prénom et de la date de naissance du patient, à la Salle des prélèvements.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Laboratoire d'analyse au 0331.476212.